

Carte des titres miniers

Clair désigné sur carte

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
P-En genre de renouvellement, U-Refusé

Clair jugé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Aire de titres en traitement

Bai d'exploitation en fonds marins (BEF)

Territoire arpenté non désignable

Bai d'exploitation de substances minérales de surface (BES)

Aire d'occupation

Autorisation sans bail

Certificat d'autorisation

Déclaration de conformité

DM (concession minière) ou
BM (bail minier)
BEF (Permis d'exploitation sous forme de bail)

Le chiffre identifie le numéro du site, la lettre dans la partie inférieure gauche détermine la substance étudiée et celle dans la partie droite le statut du site d'exploitation

Substance extraite

A Argent (1) Or (2) Bismuth (4) Sulfure de fer (5)
B Sulfure de cuivre (3) Inconnu (6) Plomb (7) Pierre concassée (8) Arsenic (9)
C Pierre d'arséniure (10) Mécanisme minier (11) Sulfure (12) Sulfure
E Mécanisme de silice (13) Mécanisme (14) Mécanisme (15) Mécanisme (16)
F Mécanisme de silice (17) Mécanisme (18) Mécanisme (19) Mécanisme (20)

Statut du site d'exploitation

C) Ouvert sous conditions (1) Ouvert (2) Fermé (3) Non autorisé (4) En traitement (5)

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Territoire réservé à l'État ou soustrait au jacobinage, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi

Contrainte mineure

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations énoncées par la loi minière

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Territ. de catégorie II

Territ. de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

Entente Piigonan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nississinan de Bétiakme, Essipik, Mashauehuah, Nutsashkuan

Frontières

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 12° 00' avec une variation annuelle déclinatoire de 0,07

Système de référence géodésique North American 1983

Projection UTM (Universal Transverse Mercator)

ZONE 17

48°30'00" Coordonnée géographique

648000m E. Coordonnée UTM, Zone 17

Echelle 1:50 000

1000 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

0384 0385
32L13 32L14
32L12 32L11

